



# RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE DE LANGUE ÉTRANGÈRE

Poste n°ETP\_0585

Discipline : Espagnol

*Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique se réfère aussi bien aux femmes qu'aux hommes.*

Poste vacant à temps complet (192 HETD soit 803.50h de travail effectif)

**DATE DE RECRUTEMENT :** Le poste est à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2026

**DUREE DU CONTRAT :** 12 mois

**AFFECTATION :** Le poste est à pourvoir à LORIENT, UFR LLSHS

**CONDITIONS DE RECRUTEMENT :**

- Ne pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Justifier d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de master (Bac +5)

La langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle.

Les candidats aux fonctions de maître de langue étrangère doivent justifier d'une année d'études doctorales accomplie avec succès à l'étranger ou d'une année d'études en troisième cycle accomplie avec succès en France.

**PROFIL DU POSTE**

Le maître de langue devra assurer des cours de civilisation et/ou de littérature de l'Espagne et éventuellement de l'Amérique latine, d'histoire de l'art et d'analyse de l'image ainsi que de traduction au sein du département d'études ibériques et ibéro-américaines.

Il pourra encadrer également des groupes d'expression/compréhension et dispenser des cours de phonétique en laboratoire de langue. Il aura la charge de l'animation d'un ciné-club et d'une troupe de théâtre.

Les maîtres de langue étrangère assurent un service annuel en présence des étudiants de 288 heures de travaux pratiques ou 192 heures de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente.

Les maîtres de langue étrangère assurent également les tâches liées à leur activité d'enseignement et participent notamment au contrôle des connaissances et aux examens. L'exécution de ces tâches ne donne lieu ni à une rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service fixées à l'alinéa précédent.

**RÉMUNÉRATION :**

Les maîtres de langue étrangère sont rémunérés par référence à l'indice majoré 422, soit une rémunération brute mensuelle de 2077,41 euros.

**CONTACT ADMINISTRATIF (dans la composante) :**

☎ 02 97 87 29 13

✉ [beatrice.meunier@univ-ubs.fr](mailto:beatrice.meunier@univ-ubs.fr)

**CONTACT PÉDAGOGIQUE :**

☎ 02 97 87 29 06

✉ [daniel.attala@univ-ubs.fr](mailto:daniel.attala@univ-ubs.fr)

**PIECES A ENVOYER :**

- Lettre de motivation
- CV

- Copie du diplôme le plus élevé

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique à [drh.ens.recrutement@listes.univ-ubs.fr](mailto:drh.ens.recrutement@listes.univ-ubs.fr) (pour le **10 juin 2026, minuit**, heure d'envoi faisant foi), sous format de type : "ML\_N° Poste\_NOM\_prenom.pdf"